



# Le journal des mobilités actives

n°141 Hiver 2019-2020

## SOMMAIRE

- p. 2 & 3 : Édito du Président
- p. 4 & 5 : Zone 30
- p. 6 : Loi Mobilité : le point
- p. 7 : Ayav édition 2020
- p. 8 : Tribune Libre
- p. 9 : Bilan Transtoulousaine 2019
- p. 10 & 11 : Train + vélo, c'est pas gagné!
- p. 12 & 13 : La Roue Tourne 5ème édition
- p. 14 : Actualités Fonsorbes
- p. 15 à 18 : Revue de presse
- p. 19 & 20 : Balade Pérou et Chili
- p. 21 : 2P2R y était..
- p. 22 : Bilan journée Parking Day
- p. 23 & 24 : Témoignage Cyclo travail
- p. 25 & 26 : Info Antennes : ça bouge à 2P2R!
- p. 27 : Inauguration de la passerelle sur la Sausse
- p. 28 : Programme Balades du Dimanche
- p. 29 : Info Partenaires
- p. 30 & 31 : Actualités Voies Vertes & Balade à vélo n°95

ISSN : 2260-3441  
Dépôt légal : Janvier 2020

Premier et dernier édito, en tant que néo-retraité de la présidence de l'association: retour sur les évolutions toulousaines et son contexte politique durant les 5 dernières années. Rarement l'association ne s'est autant impliquée sur les dossiers liés à la mobilité: **révision du PDU, débat public 3ème ligne de métro, jonction Est, PLU-T et PLUIH, plus récemment SDCA et SDPA.**

Depuis 2015, l'association a vu la création de 2 événements majeurs grand public: le festival du voyage à vélo **La Roue Tourne** à Roques-sur-Garonne (5ème édition en 2020) et la convergence piétonne **La Transtoulousaine** (3ème édition en 2020). Merci à leur créatrice: Sandrine et Isabelle. Durant ces années grâce à Didier, le réseau des antennes de 2P2R s'est étoffé et structuré. L'antenne de Toulouse grâce à Jean s'est renforcée. Une commission "piétons" a vu sa création, elle est animée par Jean. Mais les enjeux piétons au sein de 2P2R restent souvent peu travaillés en particulier par les antennes. La culture piétonne doit s'émanciper. Cela passera par des documents "pilote" rédigés par 2P2R et des actions marquantes à développer sur le terrain.

Côté politique, depuis 2014 nous échangeons avec une équipe qui tout au long de son mandat a montré une vision de la mobilité très dogmatique basée sur le tout voiture:

- un projet à 3000 millions d'euros: idée de 3ème ligne de métro en 2014 essentiellement au service d'une reconquête du Capitole par les édiles et définitivement pas pour améliorer les conditions de mobilités de la grande région toulousaine. Ligne de métro dont l'auto fait partie intégrante du projet.

- un projet d'aménagements routiers de 1800 millions d'euros pour les 15 prochaines années ce qui veut dire aucune redistribution de l'espace public prévue pour les transports en commun de surface, le vélo et la marche à pied. On ouvre encore plus de robinets à l'engorgement: c'est la fuite en avant.

- un enterrement de tous les projets de transports en commun de surface: aucune ligne de bus en site propre, annulation des lignes de tramway, Linéo dans les bouchons, pseudo conseil scientifique qui a conclu à un coût soit disant exorbitant du développement de l'étoile ferroviaire avec une région Occitanie pour le moment très timide sur le sujet.

- le retour du projet routier de la Jonction Est vieux de 30 ans qui soulève toujours autant de passion et d'intérêt par l'équipe en place. Cela a été l'une des premières annonces faites par Jean-Michel Lattes à 2P2R lors des réunions TM/2P2R. La deuxième fut l'annonce de l'ouverture du pont de la LMSE au trafic automobile!

- 2018 révision du PLU simplifié de la commune de Toulouse: le promoteur immobilier de la tour Occitanie, s'apercevant qu'avec les règles en vigueur, il serait dans l'obligation d'aménager 2 niveaux de stationnement vélo. Ce constat ne lui convenant pas, il a donc demandé à Jean-Luc Moudenc de revoir à la baisse les règles de calcul, le Maire/Président a modifié le PLU pour favoriser les intérêts privés plutôt que l'intérêt général.

**Côté modes actifs, la situation s'est elle améliorée? Oui et non.**

Oui car récemment Tisséo Collectivités a voté récemment un Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération le 11 décembre 2019 qu'elle a chiffré à plus de 500 millions d'euros d'ici 2030. C'est la première fois qu'une collectivité toulousaine donne un chiffre aussi élevé en faveur de la politique cyclable.



2P2R a certainement participé à ce résultat. Grâce à son travail démarré en 2015 pour élaborer des propositions de PDU (merci à Sébastien) jusqu'à la synthèse des besoins d'aménagements cyclables (REV et axes structurants) compilés dans VéloMax et chiffrés à 400 millions d'euros sur 10 ans soit 40 millions d'euros/an pour les seuls aménagements cyclables (hors service vélo). Ce travail d'expertise des bénévoles finalisé par un bureau d'Etudes Mobithink a représenté plus de 1000h de travail. C'est une première pour 2P2R! Bravo à tous les bénévoles de 2P2R.

(cf dossier : <https://www.2p2r.org/dossiers/reglementation-planification/plan-de-deplacement-urbain-pdu/article/plan-velo-de-la-grande-agglomeration-toulousaine-2p2r-propose-a-tisseo>)

Seulement, d'après les dernières données, le SDCA ne serait financé qu'à hauteur de 325 millions sur les 515 millions estimés. De plus, nous avons des doutes sur la sincérité des 25 millions/an. Selon la réserve des commissaires enquêteurs, le contrat des Vélos en Libre Service (Vélô Toulouse) ne font pas partie des 25 millions d'euros. Seulement Tisséo Collectivités a décidé de les inclure. Si Tisséo Collectivités s'obstine dans ce choix, c'est plus de 100 millions d'euros d'investissement en moins pour la politique cyclable contrairement à ce qu'ont demandé les commissaires enquêteurs.

Il est également important de se rappeler qu'en 2014 il y eut un risque de diminution du budget cyclable par Toulouse Métropole. Au final il y eut un maintien théorique du budget d'investissement d'aménagements cyclables à 6 millions d'euros par an. Cependant tous les aménagements cyclables budgétés dans le budget propre du Parc Garonne ont été discrètement transférés sur le budget cyclable des 6 millions. Donc au final il y eut réellement une baisse du budget cyclable!

Si un jour toutes les collectivités délibèrent pour un budget de la politique cyclable à plus de 500 millions d'euros répartis sur 10 ans, 2P2R pourra s'en féliciter. Nous espérons que 2P2R participera à la seconde grande étape du plan Vélo et non des moindres: la réalisation des aménagements projetés en particulier les REV. A ce titre le nouveau président de 2P2R élu le 18/12/2019, Boris Kozlow, a toutes les compétences nécessaires pour assurer ce travail avec l'aide de tous.

Concernant l'aspect piéton et le schéma directeur piéton d'agglomération (SDPA) récemment voté par Tisséo Collectivités, on en est à la préhistoire de l'ambition, à 2P2R d'en écrire une partie de son histoire!

Bonne année 2020 à tous!

Guillaume Crouau, ex Président de Deux Pieds Deux Roues

## *Merci Guillaume !*

Un message de Florian à Guillaume, message partagé par tout le CA de 2P2R:

"Guillaume, sous ta présidence de nombreux dossiers ont pu énormément avancer, grâce à ton énergie, ta conviction forte et ton leadership. L'exemple le plus fort est la rédaction de notre contribution au SDCA que tu as coordonné de main de maître et qui n'aurait pas vu le jour sans l'énergie que tu y a mis.

Il y en a de nombreux autres.

2 pieds 2 roues est aujourd'hui une association incontournable, forte, et bien implantée sur son territoire. Tu y contribues pour beaucoup !

Tu as largement mérité de prendre du repos après autant d'énergie donnée à notre cause commune. **Encore merci !**

Et bon courage à Boris, qui fera, je n'en doute pas, un excellent nouveau président !"

# ZONE 30

*Mais où est-elle donc passée?*

Où est la zone 30 ?

2P2R pousse à la ville 30. 30 km/h serait la vitesse maximum par défaut, subsisteraient des exceptions sur de grands axes. Cela aurait l'avantage d'être lisible et d'améliorer la situation des modes actifs. Les élus de Toulouse Métropole préfèrent pourtant développer les zones 30 au cas par cas. D'ailleurs entre 2018 et 2019 il y en a eu très peu de nouvelles.



Presque tous les jours je parcours les 5 km qui me séparent du centre-ville. J'ai voulu me rendre compte de l'étendue et de la compréhension des zones 30 sur mon trajet. J'ai donc fait l'exercice d'essayer de les identifier ainsi que de repérer les limitations de vitesse. Ayant mis mon compteur à zéro place du Salin, me voilà sur la route du retour vers chez moi en relevant les distances selon les zones et vitesses rencontrées.

Malheureusement, je suis dans l'incapacité de vous dire le % de mon chemin en zone 30 !! Si l'hyper-centre (octogone intérieur des boulevards) est en zone 30 (même si peu le savent - seuls de tout petits panneaux permettent de le savoir), au-delà ça se complique. En effet, j'ai rencontré 2 panneaux de sortie de zone en l'espace de 1.5 km sans jamais voir un panneau d'entrée. Par exemple la rue Achille Viadieu est théoriquement en zone 30 selon l'arrêté du maire mais point de panneau à l'entrée. Il y a même à mi-rue, avant l'un des quatre ralentisseurs, un panneau rond de limitation ponctuel à 30. Il laisse donc penser qu'avant et après c'est 50 km/h. Tout porte donc à croire que c'est une rue "classique" à 50 km/h. Pourtant il y a un double sens cyclable (très utile) qui nécessite une modération de la vitesse...

Plus loin, sur la rue St Roch, mon repérage de novembre montrait également le même genre d'incohérence mais ces derniers jours les services sont passés par là ! Un panneau de fin de zone 30 a été remplacé par un début de zone ce qui veut dire qu'une partie a été nouvellement classée zone 30 tandis que l'autre a été déclassée (notamment le carrefour St Roch/Férétra).



Rue St Roch - Nov 2019



Rue St Roch - Dec 2019



Un peu plus loin, après la voie ferrée, la zone 30 mise en place cet été vient d'être supprimée et remplacée par un panneau rond de limitation ponctuelle à 30 km/h (puis un panneau de fin de limitation ponctuelle à 30 mais inutile car une limitation ponctuelle se termine après l'obstacle signalé ou au prochain carrefour).

Sur la Salade Ponsan, c'est aussi assez flou. Historiquement le bas de cette rue était zone 30 mais comme l'arrêté du maire ne prévoyait pas cette partie de la rue, les panneaux ont été retirés, du moins une partie des panneaux, ce qui suscite quelques incohérences. Moi qui pensais que prendre un nouvel arrêté de circulation était plus simple et moins cher que changer (presque) tous les panneaux...

Bref, les quelques kilomètres qui me séparent du centre ville sont totalement illisibles quant aux vitesses limites. Une même rue peut-être aussi bien à 30 en zone 30 ou à 50 avec le même aspect (ralentisseurs, largeurs...). Je n'ai pas non plus rencontré de marquage au sol "30", pourtant plus visible des automobilistes. Et je ne parle pas du trajet dans l'autre sens où les zones 30 existent mais pas toujours aux mêmes endroits !!!

**Il me semble donc urgent de rendre sa lisibilité à la rue et de passer rapidement à la ville 30 !**

Sébastien Bosvieux - 2P2R

## *Approche Municipales 2020*

Pour interroger les futurs candidats, déjà des questionnaires ou des listes de propositions ont été établies au sein de 2P2R : Toulouse, Blagnac, Cugnaux, Tournefeuille..

Pour recueillir les réponses des candidats, la FUB propose dès début 2020 une application sur le site "Parlons Vélo", pour suivre ou co-construire les 1001 plans vélo dont nous avons besoin pour une France cyclable !

La démarche est expliquée dans une vidéo : <https://youtu.be/bzPGTBWhOVs>

## *Adhésions rappel*

Les adhésions à l'association 2P2R vont de date à date, regardez la carte d'adhérent que vous avez recue pour savoir quand vous devez renouveler votre adhésion !

En cas de doute, écrivez nous à [contact@2p2r.org](mailto:contact@2p2r.org)

L'adhésion de base est de 10 euros.

# LOM : LE POINT

Occasions  
manquées ?

## La LOM, Loi d'Orientation des Mobilités ou loi des occasions manquées ?

Le 18 novembre, les députés ont adopté la LOM (loi d'orientation des mobilités). Ce fut un marathon avec la navette parlementaire et un nombre d'amendements record (dont 10 % consacrés au vélo). Toutefois il reste encore à franchir le Conseil Constitutionnel qui a été saisi puis viendra le temps des décrets d'application...

Première chose positive, le vélo aura été au centre des débats, grâce à une mobilisation associative incroyable via notamment la FUB.

Sans plus attendre balayons quelques points forts :

- **le droit à la mobilité active** et l'objectif de **lutte contre la sédentarité** sont inscrits dans la loi.
- objectif de **neutralité carbone des transports terrestres d'ici 2050** avec - 37,5 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (rappel, Tisseo prévoit +9 % à cette date sur l'agglomération toulousaine grâce au « plan de déplacement urbain (PDU) le plus ambitieux de France » selon JM Lattes).
- déploiement des « autorités organisatrices de la mobilité » (sans financement). Si les intercommunalités n'ont pas pris la compétence déplacement, c'est à la région qu'elle échoiera.
- **confirmation du plan vélo avec 9 % des déplacements à vélo en 2024** (rappel 3 à 5 % prévus sur l'agglomération toulousaine grâce au PDU).
- réalisation d'un **schéma national des véloroutes et voies vertes**.
- réécriture du code de l'environnement (art 20 de la LAURE pour les spécialistes) pour faire sauter les ambiguïtés sur **l'obligation de créer des aménagements cyclables** lors de toute rénovation et réfection de voirie en ville. Extension de cette loi hors agglomération sauf si justification technique ou financière dans une étude rendue publique
- **interdiction de créer des places de stationnement voiture à moins de 5 M en amont d'un passage piéton** (et suppression des places actuelles d'ici 2026).
- **équipement des cars interurbains** pour le transport d'au moins 5 vélos d'ici 2021.
- **pour les trains** la loi s'est affadée au fil des examens. Il y a obligation mais dérogations possibles et définies par décret tout comme le nombre d'emplacement par train. On est moins ambitieux que le parlement européen qui exige 8 vélos mini par train.
- assouplissement de la procédure de **création des locaux vélo en copropriété**.
- le forfait mobilité qui remplace l'indemnité kilométrique vélo. Il n'y a toujours pas d'obligation pour les employeurs mais le plafond exonéré de charges est remonté à 400€/an (200€ dans la fonction publique, les fonctionnaires sont des privilégiés c'est bien connu), le dispositif est simplifié et ouvert aux co-voitureurs. A noter que le gouvernement se donne 18 mois pour juger de l'ampleur de son déploiement pour éventuellement durcir le ton si la mesure est peu mise en œuvre.
- **régulation des offres « free floating »** armant juridiquement les collectivités face à ses engins de jungle urbaine.
- **obligation d'inciter aux modes actifs à l'occasion des publicités pour les voitures** (comme le « 5 fruits et légumes par jour » sur les pubs de produits alimentaires transformés).
- **apprentissage du vélo à l'école** : dans la loi mais floue sur l'obligation, le financement.
- **marquage des vélos** : obligatoire pour tout vélo vendu neuf dès 2021 et juillet 2021 pour ceux vendus d'occasion par des professionnels.

Le bilan de cette loi est mitigé. Des avancées mais qui restent timides. Les bonnes intentions et les objectifs paraissent bien compliqués à atteindre avec si peu d'ambition dans les mesures concrètes!

**Bref c'est un peu la Loi des Occasions Manquées.**

Sebastien Bosvieux - 2P2R

# AYAV édition 2020

**Allons y à vélo : c'est reparti pour un tour !**

**En 2020, tous en selle :**

**Du 3 au 7 février pour l'édition hivernale**

« **Toujours visible !** » : comme chaque hiver depuis maintenant 3 ans, AYAV invite les référents des diverses entités participantes à organiser des animations insistant sur la visibilité des cyclistes : distribution ou tirage au sort d'éclairages, communication sur l'importance d'être visibles, etc.

Parce que, à vélo, être vu, c'est primordial !

**Et du 25 mai au 5 juin pour l'édition de printemps**

Cette année, changement de braquet pour le challenge inter-entreprises/écoles/collèges : « **On y va à vélo toute la semaine !** »

Le challenge sera donc cumulatif sur une semaine durant l'opération et non plus sur une journée phare. On commence dès l'édition d'hiver. Si vous participez au challenge, on vous demandera donc de nous faire remonter le nombre total de kilomètres parcourus par les cyclistes de votre entreprise, administration, ou établissement scolaire.

De plus, avec l'édition de printemps 2020, on relancera le concours de "**L'entreprise vélo de l'année**" comme on l'avait fait en 2017. Tous les détails seront bientôt précisés.

Motivés pour organiser AYAV dans votre entreprise ou votre établissement scolaire ? N'hésitez pas à nous contacter : [toulouseallonsyavelo@free.fr](mailto:toulouseallonsyavelo@free.fr)

**Tous les détails en ligne sur <https://allonsyavelo.le-pic.org>**

Claire Levesque - organisation AYAV

## Cyclistes brillez : encore du travail!

Trop de cyclistes roulent sans éclairage : l'opération "**Cyclistes Brillez**" a apporté une petite goutte d'eau grâce à des bénévoles de 2P2R qui ont installé, le 21 novembre dernier, une centaine de kits d'éclairage fournis par la sécurité civile. Mais combien de verbalisations faudra-t-il que la police municipale fasse pour défaut d'éclairage pour que la majorité des cyclistes soient éclairés? Combien d'accidents pourraient être évités avec de bons éclairages en cette période hivernale?

**Espérons que cette opération incitent beaucoup de cyclistes à (mieux) s'éclairer !**



Le phare du kit d'éclairage



Notre président à l'oeuvre

### Pourquoi faudrait-il une « loi Evin » sur la voiture individuelle ?

A mon époque, on fumait dans la cour du lycée, dans les restaurants et même encore parfois dans les bureaux. A l'époque de mes parents, on fumait dans les salles de cours, dans les cinémas, dans les salles d'attente, dans les trains. Partout en fait. Je suis bien contente qu'à l'époque de mes enfants, on ne fume plus dans les espaces publics.

Si vous n'êtes pas tout jeune, vous vous souvenez certainement des semaines qui ont précédé l'interdiction du tabac dans les bars et restaurants. Nous pensions tout simplement qu'il serait impossible que cette loi « liberticide » entre en vigueur. Et puis, les fumeurs ont été priés de sortir et très rapidement cela est entré dans nos mœurs.

La loi Evin, dont cette mesure est l'une des plus emblématique, était constituée de quatre leviers principaux pour lutter contre le tabagisme : **restreindre les espaces autorisés** aux fumeurs, **interdire la publicité** et la propagande sur le tabac, **rendre obligatoire l'information** sur la composition des cigarettes et leurs conséquences sur la santé et exclure le prix du tabac de l'indice officiel des prix.

Cette loi a fait reculer une **liberté**, celle de fumer. Pourtant, aujourd'hui presque tout le monde se félicite de ce recul, car il est bénéfique aussi bien pour les fumeurs passifs que pour les fumeurs ou anciens fumeurs actifs.

### Alors, fumer, est-ce une liberté ou une aliénation ? Et conduire sa voiture ?

Le parallèle est pertinent car dans les deux cas, la liberté des uns nuit non seulement aux uns mais aussi aux autres ! Les impacts négatifs de la voiture individuelle ne sont pas seulement supportés par les utilisateurs (coûts, manque d'activité physique, émissions de gaz polluants et de gaz à effet de serre, gaspillage et amochissement de l'espace, bruit...) mais par l'ensemble des citoyens.

Aujourd'hui, dans les villes, la liberté de rouler en voiture est en train de reculer. Et nous constatons qu'une fois que des voitures ont été bannies ou partiellement bannies d'un espace, le retour en arrière n'est pas possible. Cela saute tellement aux yeux !

Comment expliquer que tant que nous sommes prisonniers de notre aliénation, nous pensons qu'elle est notre liberté ? Il faut bien le reconnaître : nous sommes influençables. Dans mon cas, je suis convaincue que s'il n'y avait pas eu ce rabâchage de messages dénonçant la toxicité du tabac, cette augmentation des prix via des taxes, et ce bannissement des fumeurs, je continuerais certainement de fumer aujourd'hui et à y trouver du plaisir.

Il ne faut pas négliger qu'il y a une réalité économique derrière nos choix individuels. Chaque victoire sur le tabac s'est faite malgré la résistance acharnée de ceux qui ont intérêt à vendre des cigarettes. Et ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour pouvoir maintenir leurs slogans publicitaires sur tous les supports possibles. Le paquet neutre est à ce titre un véritable coup de grâce !

Pour changer de regard sur la voiture individuelle, et y voir l'aliénation enrobée de liberté, nous avons besoin, collectivement, de **dévoituriser notre imaginaire**, qui est nourri par les messages publicitaires et informatifs que nous recevons. La publicité automobile vise à ce que nous associons la voiture à des valeurs telles que « la liberté », « la sécurité », et même « la virilité », « la réussite », et surtout « le plaisir ». Pour cela, les constructeurs dépensent en France 3,5 milliards d'euros par an, c'est-à-dire en moyenne 1500€ par véhicule neuf vendu. Malheureusement, l'amendement visant à interdire la publicité pour les voitures les plus polluantes, proposé par deux députés dans la loi Mobilités de 2019 n'a pas été adopté. Mais un premier pas a tout de même été franchi et nous devrions bientôt voir les publicités pour des voitures toutes accompagnées d'un message de promotion de meilleurs modes de déplacement (modes actifs et transports en commun).

Claire Vitorge - 2P2R

# TRANSTOULOUSAINE

"la Marche"  
An 2

Le 29 septembre dernier, s'est tenue la seconde édition de la Transtoulosaine. Si un vent violent a accompagné la première cuvée (14 octobre 2018), ce millésime restera marqué par ...la chaleur.

Sans doute une explication à une participation en très léger repli avec tout de même plus de 300 participants. Cependant, la chaleur ne fut pas que climatique mais aussi, comme en 2018, humaine. Toujours les mêmes satisfactions : bonheur de « l'avoir fait », joie d'avoir découvert qui un détail patrimonial qui un héron immobile, surprise d'avoir redécouvert sa ville.

Les participants ont souligné l'intérêt des parcours, faciles à suivre (carnet de marche et balisage très appréciés), y compris pour les PMR. L'organisation et l'accueil, agréable et convivial, tant au départ qu'à l'arrivée ont été salués.



Isabelle Coulomb et Jean Labbe



Une satisfaction supplémentaire pour cet an 2 de la Transtoulosaine : la venue comme partenaire de la **CAMI 31**. La CAMI Sport & Cancer est une association loi 1901 née, il y a 20 ans, d'une intuition : l'activité physique est un complément des traitements traditionnels pour aider les patients à augmenter leur chance de guérison. Confortée par de nombreux essais internationaux parus au fil de ces 20 dernières années, la mission de la CAMI s'est clarifiée : développer, implanter et dispenser des programmes de thérapie sportive pour permettre à des milliers de patients touchés par un cancer d'être pris en charge pour améliorer leurs chances de rémission, diminuer le risque de rechute et améliorer leur qualité de vie. Présente en Haute-Garonne depuis 2011, la CAMI propose des programmes de thérapie sportive en ville, seule ou en partenariat avec l'IUCT-Oncopole, l'Hôpital des Enfants à Purpan et le Stade Toulousain.

**Tout le monde a été enchanté de cette présence sur la Transtoulosaine et de l'implication des bénévoles de la CAMI 31. Bravo et merci à eux. Guillaume et sa bande - ils l'ont déclaré - ont envie de revenir sur une prochaine édition ! En attendant place aux bonus ! (cf. en page 11)**

L'équipe de la Transtoulosaine

# TRAIN + VÉLO

*C'est pas gagné!*

## Train + vélo, une bonne idée ?

Agir pour le climat, réduire l'empreinte carbone... C'est limiter l'impact de la voiture. Les transports en commun et les déplacements à vélo répondent à cette problématique, les associer c'est l'idéal... Le train favorise le transport, sur les longues distances, le vélo finalise un déplacement plus privatif vers des lieux non desservis par le train.

Idée séduisante pour les usagers de la bicyclette qui souhaitent pouvoir utiliser les services « train + vélo » proposés par la SNCF.

Pourtant la réalité n'est pas si belle.

**Un premier écueil** pour le cycliste qui veut prendre le train : l'accès aux quais, selon les gares, c'est emprunter des passages souterrains ou des passerelles pour traverser les voies.



Certaines gares sont équipées d'ascenseurs mais bien souvent il faut porter les vélos, un VAE pèse plus de 20 kilos. Dissuasif et de quoi renvoyer beaucoup de monde vers la voiture.

**Deuxième écueil** : Le nombre de place de vélos dans les trains. Les TER ont à l'avant et à l'arrière un compartiment signalé par le logo vélo, à l'intérieur 4 à 6 places vélos. Selon les jours, selon les trains, cet espace peut être en surcharge. Les voyageurs sont quelquefois contraints à rester debout, culpabilisant les cyclistes qui prennent trop de place.

Heureusement, bien souvent les contrôleurs sont conciliants mais quelquefois l'accès au train TER est refusé aux cyclistes par manque de place.

Pour les longues distances, 4 places de vélo dans un inter-cité. C'est trop peu. Il reste alors à démonter son vélo pour le mettre dans un sac, pratique !!!

Effectivement, les contraintes sont telles que la voiture est plus pratique que le train, même si beaucoup de cyclistes sont bien intentionnés. Il faut être courageux pour ne pas être tenté par la facilité.





## Que peut-on faire ?

On comprend vite que les intérêts de la SNCF ne vont pas prioritairement aux vélos. Il est pour nous important de continuer à prendre le train avec notre vélo pour en exprimer le besoin et soulever les problèmes. Ne pourrait-on pas imaginer des aménagements simples et fonctionnels comme à défaut d'escalator des rails à côté des escaliers pour pousser plutôt que porter !!! Ne pourrait-on pas souhaiter un cadencement des trains plus important aux heures de grande affluence ? Les voyages se feraient dans de bien meilleures conditions pour TOUS.

## Comment ça se passe ailleurs ?

Il ne faut pas rêver, même les pays d'Europe du nord doivent limiter l'accès aux vélos dans les trains et même les interdire aux heures d'affluence. Ce qui fait la différence, c'est l'organisation de la société autour de la pratique quotidienne du vélo. Là-bas, le vélo sort au quotidien, chaque gare est équipée de magnifiques stations vélos sécurisées et fonctionnelles et on accède aux quais par des escalators. Au quotidien la plupart des travailleurs possèdent 2 vélos, un à la gare de départ, l'autre à l'arrivée et rien de plus facile de sauter du train au vélo ou du vélo au train. En France, le vélo doit s'adapter à une société qui ne l'a pas encore intégré, à nous de développer et d'encourager sa pratique.

Joëlle Monchauzou Monteil - 2P2R



TER en France et train au Danemark : cherchez la différence!

## Transtoulousaine : les Bonus!

### Vous avez aimé la Transtoulousaine 2019 ?

Venez donc reprendre, un prochain dimanche, un des cinq itinéraires qui ont été proposés lors de la deuxième édition de la Transtoulousaine du 29 septembre 2019.

Les heures et les dispositions particulières liées à chaque itinéraire seront communiquées le moment venu aux participants nous ayant laissé leurs coordonnées lors des deux éditions ainsi qu'aux membres de 2Pieds2Roues.

Voici le calendrier en question:

- Dimanche 19 janvier: Itinéraire "**Garona**"
- Dimanche 19 février: Itinéraire "**Ramonville**"
- Dimanche 15 mars: Itinéraire "**Tournefeuille**"
- Dimanche 19 avril: Itinéraire "**L'Union**"
- Dimanche 17 mai: Itinéraire(s) "**Lalande-Ancely / Ancely-Ile du Ramier**"

Félix Martin-Moral



# LRT 2020: LA SÈME

*Silence,  
on tourne !*

## 5ème édition du festival du voyage à vélo « La Roue Tourne »

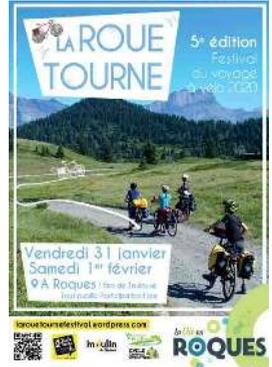
Vendredi 31 janvier 2020 à partir de 20h

Samedi 1 février 2020 de 10h à 18h30

Roques-sur-Garonne (15 km de Toulouse)

L'association 2 Pieds 2 Roues organise pour la 5ème année consécutive son **festival du voyage à vélo, la Roue Tourne...** autour de deux sites : le Moulin et la salle des fêtes de Roques. La participation est libre pour les projections.

Pour la **soirée d'ouverture le vendredi**, Vincent Berthelot viendra nous présenter des images de son étonnante tournée en France et en Suisse, avec son film « Un facteur breton chez les Hélvètes ».



**Le samedi** vous offrira la possibilité d'assister à des projections de voyageurs locaux ou au long cours, à l'échelle nationale ou mondiale.

Il y a ceux qui partent en solo : Pascal Bartschi qui nous livre ses réflexions après 6 ans autour du monde et Jonathan Gilliaux parti un an à vélo couché autour du thème du handicap.

Il y a ceux qui partent en famille comme les frères Vincent et Jérémy Dravet, la famille Adhemar qui nous transporte dans les paysages incroyables d'Amérique du Sud ou encore un couple de jeunes cyclistes toulousains, Samy Chabot et Delphine Tayac qui a pédalé pendant six mois à la rencontre des peuples d'Asie du Sud Est.

Il y a aussi ceux qui pédalent pour une cause : les « Battantes » qui nous donnent une leçon de vie et de force après un cancer du sein ; Jean Pierre Saillens qui a expérimenté le pays du sourire avec neuf déficients visuels et leurs pilotes en tandem.

Mais il y a aussi des cyclotouristes partis sur une durée plus courte : en VTT sur les Cyclades, en Slovénie, en Arménie.

Sans oublier le projet original de Gérard Bastide parti sur les traces de Van Gogh à vélo, de la Hollande à la Provence.

**Tous ces films sont accessibles aux enfants**, et ils pourront tout au long de la journée participer à de nombreuses animations : des jeux de société autour du voyage à vélo et de la sécurité à vélo, créés et animés par Jacques Amiel, avec la participation de l'association « Tous en Jeux », un vélo -mixer géant pour se préparer une bonne boisson, des démonstrations et essais de monocycles, rencontrer d'autres enfants partis à vélo, partager leurs impressions au micro de l'atelier radio de l'espace jeunesse...

**Une quarantaine d'exposants seront aussi présents** : des associations locales et nationales, 2 Pieds 2 Roues, ainsi que la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), l'AF3V (Association Française des Véloroutes et Voies Vertes, la FFCT (Fédération Française de CycloTourisme) et de nombreux professionnels du cycle, et des comités départementaux de tourisme.



Une petite restauration sera également disponible le vendredi soir et le samedi midi, ainsi qu'une buvette en continue sur les 2 lieux de 10h à 18h le samedi.

## QUELLES SONT LES NOUVEAUTES ?

**Le spectacle d'Emmanuelle Gros intitulé la « tricoteuse » sera diffusé une première fois le jeudi 30 janvier à 20h au Moulin de Roques, et une deuxième fois pendant le festival à 17h30, le samedi.** Il s'agit d'un mélange de conférence gesticulée sur le voyage à vélo, de récits et anecdotes pétris de vérités arrangées, le tout raconté avec une certaine auto-dérision, ouvert aux enfants à partir de 8 ans.

**Le festival se prolongera le Dimanche, avec une balade à vélo organisée au départ de Roques, pour rejoindre le cinéma Vélo de Muret, où le film « Battantes » sera de nouveau projeté,** suivi d'un débat, en partenariat avec l'association « Vive le cinéma à Muret » au cinéma Vélo à 10h30.

**N'hésitez pas à consulter le site internet du festival pour toutes les informations pratiques et le programme détaillé :** <http://larouetournefestival.wordpress.com>.  
L'équipe de la roue tourne... sera ravie de vous accueillir pour cette belle journée

**APPEL A BENEVOLES :** Comme les années précédentes nous avons besoin de vous ! Si vous pouvez donner quelques heures pour prendre des photos du festival, accueillir les festivaliers, tenir la buvette ... N'hésitez pas à nous contacter au plus vite sur le mail du festival: [larouetournefestival@gmail.com](mailto:larouetournefestival@gmail.com)

Anne Dagicour - LRT - Comité d'organisation

## *Appels à volontaires!*

### **Un article à publier ?**

Vous avez fait une belle balade à vélo sur un ou plusieurs jours, vous avez une expérience d'aménagement cyclable ou piétonnier à partager, vous avez un avis à donner.. écrivez nous sur le mail [contact@2p2r.org](mailto:contact@2p2r.org), on partagera votre témoignage dans un de nos prochains journaux.

### **2P2R vous attend!**

Si vous voulez vous engager pour la défense des modes actifs et participer aux activités variées de notre association, contactez nous sur le mail [contact@2p2r.org](mailto:contact@2p2r.org), on vous présentera nos actions et les différents domaines d'intervention de 2P2R sur toute l'Agglomération Toulousaine

Nous avons eu en particulier 2 départs de représentantes féminines au CA ces derniers temps donc **Mesdames n'hésitez pas, venez nous rejoindre,** 2P2R cherche à assurer la parité!

### Une manifestation organisée à l'initiative de notre antenne de Fonsorbes

Bonne nouvelle pour les cyclistes ! Selon les dernières informations données par le Conseil Départemental, 5 réseaux express vélos (REV) vont voir le jour d'ici six à sept ans de façon prioritaire, dont deux qui concernent la zone Fonsorbes-Plaisance : le premier entre Fonsorbes et Colomiers via la RD 82 et le second entre Fonsorbes et Castelmaurou via la RD 632. Chaque tronçon est doté, toujours d'après le Conseil Départemental, de 9.5 millions d'euros.

Mais six ans, c'est loin. Et l'urgence climatique est là. C'est donc pour envoyer un message fort aux différents élus que les antennes de 2p2r de Fonsorbes, Plaisance, et Tournefeuille ont réalisé une convergence le dimanche 6 octobre au matin.

Quatorze vélos, dont certains courageux venus de Roque, sont partis de l'église de Fonsorbes vers Plaisance en ce matin gris sans pluie, pour rejoindre les autres cyclistes des autres communes.

Ce fut d'abord l'occasion de tester le nouveau parking vélo sécurisé de Plaisance situé à Monestié. Mais ce dernier, d'une capacité totale de 10 vélos, cinq en haut et cinq en bas, a été jugé peu pratique par les utilisateurs, en comparaison avec le parking vélo de Brax. Les rangées du haut, qui nécessitent une manipulation délicate en raison du poids du vélo, n'ont pas suscité grand enthousiasme de la gente féminine.

Ne parlons même pas des vélos électriques, plus lourds et volumineux, impossibles à rentrer dans les rangées d'en haut.

Au lac de Plaisance, d'autres cyclistes nous ont rejoints, et c'est une quarantaine de vélos qui ont cheminé le long du Touch, jusqu'à Tournefeuille, entre les joggeurs du dimanche matin.

L'occasion de nouer de nouvelles rencontres tout en parcourant environ une trentaine de kms en boucle entre les communes, en passant par la RD 82 et la RD 632, mais aussi par des pistes cyclables et des points durs à la jonction entre Lardenne et Tournefeuille.

De 7 ans à 65 ans, toutes les générations étaient présentes, et pas seulement des habitués. Les cyclistes ont donc suivi le long du Touch puis sont passés par le nouveau passage à partir du tir à l'arc jusqu'à la rocade, générant ainsi un embouteillage conséquent !

Le convoi est ensuite revenu par les pistes cyclables (malheureusement très intermittentes !) le long du Linéo 3 jusque vers le lycée F.Dissard.

Pour le retour, Alain Beuraud nous a fait découvrir des petits chemins à l'écart des routes fréquentées jusqu'au cimetière de Plaisance. Puis un petit détour vers le chemin de Bastard nous a permis d'éviter une partie de la RD 82 le long du zoo. Il ne restait plus qu'à regagner le centre-ville de Fonsorbes, autre point noir, en passant par les trottoirs.

Merci à Sophie Valcke pour Tournefeuille, et Alain Beuraud pour Plaisance, d'avoir apporté une aide efficace dans la préparation de cette convergence, à renouveler !

Anne Dagicour - 2P2R Fonsorbes



à Plaisance devant le parking vélo



au bord du lac de Plaisance

# Toulouse. Voici la liste des points noirs et tronçons jugés prioritaires en ville, pour les cyclistes

Une carte interactive identifiant les points noirs et les tronçons prioritaires a été publiée par la Fédération française des usagers de la bicyclette. Zoom sur Toulouse.

Votre trajet quotidien est-il épinglé sur cette carte ? La Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) – dont l'association toulousaine 2 Pieds 2 Roues est adhérente – est à l'initiative d'une grande enquête dont l'objectif est « d'évaluer la cyclabilité des villes françaises à partir du ressenti des cyclistes ».

## Bientôt un nouveau classement

Ces données seront utilisées dans le cadre du baromètre des villes cyclables dont le classement sera communiqué le 6 février 2019. En attendant, une carte interactive du réseau routier a été dévoilée. Elle permet de connaître avec précision les points noirs et les tronçons à aménager en priorité. « Rien qu'à Toulouse, plus de 4 700 personnes ont répondu au sondage », précise Sébastien Bosvieux, vice-président de 2 Pieds 2 Roues. « Chacun a pu lister trois points noirs et trois tronçons à

aménager en priorité ». La dernière enquête remonte à l'année 2017. Toulouse figurait en queue de peloton parmi les villes de plus de 200 000 habitants.

## Plusieurs enseignements

Cette carte interactive permet de tirer des premiers enseignements. À Toulouse, certains tronçons ressortent à plusieurs reprises comme prioritaires. C'est notamment le cas de l'avenue de Grande-Bretagne (209 demandes) et de la Grande Rue Saint-Michel (138 demandes), une « pénétrante » qui se termine avec un « goulot d'étranglement », décrit Sébastien Bosvieux, vice-président de 2 Pieds 2 Roues.

## « Redistribuer l'espace public »

Plus connue, l'avenue Etienne Billières (en direction de Patte d'Oie) enregistre 73 demandes. « Les cyclistes sont censés rouler sur la contre-allée, ce qui est dangereux », estime Sébastien Bosvieux. « Les automobilistes qui cherchent une place pour se garer ne sont pas toujours vigilants. Près de 80 % de la chaussée est dédiée à la circulation automobile. Il serait souhaitable de redistribuer l'espace public en faveur des piétons et des cyclistes ». De manière générale, l'association 2 Pieds 2 Roues milite pour la suppression des routes à deux fois deux voies au profit des voies de bus et des pistes cyclables.

Dans le quartier Côte Pavée, les avenues Jean Rieux (50 demandes) et Saint-Exupéry (52 demandes) sont logiquement pointées du doigt. « Il s'agit de routes étroites desservant les faubourgs de la ville », décrit Sébastien Bosvieux. « Actuellement, il n'y a rien pour les vélos. Il faudrait supprimer des places de stationnement pour créer des aménagements cyclables. Cela suppose des arbitrages politiques... »

Non loin, à proximité de la Halle aux Grains, la rue du Pont Guilhemery enregistre 58 demandes.

## Des carrefours dangereux

Enfin, la carte interactive permet d'identifier plusieurs carrefours dangereux à Toulouse. Celui situé au niveau des allées Jules Guesde et la Place du Parlement apparaît très nettement. C'est à cet endroit qu'une jeune avocate de 35 ans avait perdu la vie lors d'un dramatique accident.

Selon l'association 2 Pieds 2 Roues, 400 millions d'euros seraient nécessaires pour développer le réseau cyclable à Toulouse et dans l'agglomération. Un plan « ambitieux mais réaliste » pour 2 Pieds 2 Roues, qui comprend près de 700 kilomètres d'axes structurants et 385 kilomètres de Réseau Express Vélo (REV) répartis sur 8 lignes.

« Nous aimerions que cette carte interactive soit utile aux élus de Tisséo qui, le 11 décembre prochain, voteront le Schéma

directeur cyclable », conclut Sébastien Bosvieux. Son association a d'ailleurs prévu d'organiser le 29 février 2020 un grand débat avec l'ensemble des candidats des municipales. Objectif : prendre position en faveur de nouveaux aménagements cyclables.

## Des réalisations

« Cette carte interactive permet de mettre en lumière les déplacements des cyclistes », admet l'élue toulousaine Jacqueline Winnepenninckx-Kieser, en charge des déplacements doux. En revanche, « le nombre des contributions n'est pas suffisant, nos services ont identifié d'autres points qui ne ressortent pas dans cette enquête ». L'élue cite la réalisation cette année de nouvelles passerelles : entre Balma-Gramont et L'Union, entre Lardenne et Saint-Martin-du-Touch, entre Quint-Fonsegrives et Saint-Orens.

« Depuis mai 2019, une nouvelle voie verte permet de relier la Prairie des Filtres et l'Oncopole », rappelle Jacqueline Winnepenninckx-Kieser. « Nous avançons au fur et à mesure ».

Hugues-Olivier Dumez

[Lien vers l'article complet](#)

Actu Toulouse – 6 décembre 2019

## Aménagement des Ramblas à Toulouse : «Nous n'avons pas été consultés», déplore 2 pieds 2 roues

L'aménagement quasi terminé des ramblas Jean Jaurès a, on le sait, déjà suscité une polémique dans nos colonnes (La Dépêche du Midi du 14 novembre). Dans cet article, l'association 60millionsdepietons31 jugeait les bandes cyclables créées sur les trottoirs élargis des allées Jaurès dangereuses et non conformes à une jurisprudence de Strasbourg. Le premier adjoint au maire de Toulouse, Jean-Michel Lattes évoquait en réponse une jurisprudence de Marseille «régulièrement invoquée par une autre association, Deux Pieds Deux Roues», selon lui.

**L'association Deux Pieds Deux Roues nous fait savoir qu'elle «n'a pas conseillé la métropole dans la réalisation des ramblas piétonnes et cyclables et donc Deux Pieds Deux Roues n'est pas responsable de la qualité de l'aménagement ce que laisserait entendre l'article».**

L'association Deux Pieds Deux Roues, très dynamique sur la promotion et la défense de l'usage de la bicyclette et de la marche en ville, ajoute : «à l'époque de la phase de (conception du) projet il y a un ou deux ans (Deux Pieds Deux Roues) avait demandé à avoir accès aux plans et pouvoir donner son avis. Les services techniques et l'élue

en charge (du quartier : Jacqueline Winnepeninckx-Kieser) ont catégoriquement refusé. La raison invoquée était que le projet évoluait tellement vite d'un jour sur l'autre qu'il était impossible de présenter des plans à jour. Les seuls moments de partage d'information étaient les réunions publiques où peu d'infos précises filtraient».

Guillaume Crouau, président de l'association Deux Pieds Deux Roues s'étonne : «Je ne sais pas pourquoi, dans l'article, il y a eu un mélange entre la jurisprudence de Strasbourg et la loi Laure (ou appelée loi sur l'air, avec la jurisprudence de Marseille) qui n'ont rien à voir. La jurisprudence de Marseille n'est que l'application de la loi à savoir que lorsqu'on refait en zone urbaine une voirie dans son intégralité, il faut prévoir des aménagements cyclables ou à défaut expliquer les raisons de leur absence».

Jean-Michel Lattes avait en effet invoqué la loi Laure pour justifier l'aménagement des bandes cyclables sur les trottoirs des ramblas.

Un aménagement global sur lequel l'association Deux Pieds Deux Roues «attend pouvoir» avant de se prononcer : **«concernant la qualité de l'aménagement des ramblas, vu que les travaux ne sont pas terminés, Deux Pieds Deux Roues ne se prononce pas pour le moment»**, déclare son président Guillaume Crouau.

Philippe Emery

La dépêche – 19 novembre 2019

# La passerelle du lac, testée et approuvée par les saint-jeannais



Jean-Marc Domeneghetti (casque jaune), membre de la Commission Citoyenne «Modes doux», attendait avec impatience l'inauguration de la passerelle

Depuis son inauguration officielle le 24 novembre dernier, la Passerelle qui relie le Lac de l'Union au chemin de Gabardie à Toulouse, reçoit tous les éloges ! Les unionnais bien sûr, mais aussi les saint-jeannais et les toulousains, plébiscitent cet équipement qui permet un accès « doux » aux stations de métro Balma et Argoulets. Le jour de l'inauguration - en présence des élus toulousains, mais aussi de Marie-Dominique Vézian, maire de Saint-Jean, venue en voisine, amie et adepte de la marche à pied - Marc Péré, maire de l'Union, se félicitait de cette « ouverture » qui fait de l'Union une « ville ouverte ». Tout en rappelant que le métro est maintenant à 1,4km de l'Union, soit une ving-

taine de minutes à pied, le maire reconnaissait qu'il « reste à améliorer la partie entre la passerelle et le métro », évoquant, pourquoi pas, la possibilité de mettre en place des navettes aux heures de pointe. Laurent Lesgourgues, conseiller municipal toulousain en charge de la santé et de l'éducation sanitaire, saluait la construction de « cette petite passerelle, mais qui porte tout ce que nous souhaitons impulser demain » : favoriser les liens entre citoyens, développer les modes de déplacements doux, promouvoir une métropole décarbonisée et en bonne santé... De leur côté, les représentants associatifs (Julien Savary de 2 Pieds 2 Roues et Jean-Marc Domeneghetti, unionnais,



Marc Péré, maire de l'Union, avec Marie-Dominique Vézian, maire de Saint-Jean, et Jacqueline Winnerpenninckx-Kieser, conseillère municipale toulousaine en charge des chemins piétonniers et modes doux



Jean-Pierre et Geneviève avec Julien Savary, vice-président de l'association 2 pieds 2 roues

membre de la Commission Citoyenne Modes doux), en saluant cette avancée, ont promis de continuer à lutter en ce sens ! En quelques semaines d'ouverture, les saint-jeannais, spor-

tifs du dimanche ou de tous les jours, ont adopté la passerelle, faisant même s'enthousiasmer l'un d'eux : « Cette passerelle, c'est une révolution! ».

# PÉROU/CHILI

Quelle balade!

## De Arequipa (Pérou) à Observatorio El Sauce (Chili) à vélo couché.

Je suis parti entre novembre 2018 et février 2019 pendant 3 mois en voyage avec mon tricycle couché entre **Arequipa** au sud du Pérou (2ème ville du pays) et l'observatoire astronomique **El Sauce** situé entre el Valle del Elqui et el Valle del Rio Hurtado dans la région de la Serena au Chili. Je suis resté d'abord un mois pour faire du volontariat dans l'école Rayo de Sol à Arequipa qui a été créée par une ONG française « Bambins des Bidonvilles » située à St Étienne.

J'ai connu cette association en rencontrant la fondatrice Marie France Coudurier lors d'un festival du voyage à vélo qui s'est tenu à St Denis il y a environ une dizaine d'années. Elle avait voyagé à vélo à Arequipa et avait été choquée par la misère dans le quartier d'Alto Cayma où est située l'école. Elle a depuis remué ciel et terre pour créer Rayo de Sol à Arequipa et à Tarapoto au nord du Pérou dans la forêt amazonienne. Le volontariat consistait à vendre du pain français et des viennoiseries dans les rues les hôtels (ceux qui acceptent) quelques entreprises ou commerçants pour financer le fonctionnement de l'école. Je faisais tous les jours le trajet entre l'école où sont logés les volontaires dans des chambres communes située à Alto Cayma et la boutique de Rayo de sol situé dans le centre historique d'Arequipa très touristique. En restant un mois à Arequipa où j'étais déjà venu précédemment, j'ai eu l'occasion de faire des rencontres et de connaître l'existence d'une organisation locale de cyclistes urbains qui organise tous les mois une « **Massa Critiqua** ». En fait il s'agit d'une longue balade nocturne avec quelques arrêts et qui se termine systématiquement avant 11 h autour d'une bière (Cuzqueña ou Arequipeña) car la législation péruvienne interdit la vente d'alcool après 11 h. Arequipa, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO est située à 2300 m d'altitude environ au pied du volcan Misti qui culmine à presque 6000 m d'altitude.

**Et Arequipa n'est pas plate du tout !** La « Massa critica » est assez physique même avec un vélo léger. Mais j'avais quand même de l'entraînement car si aller à la boutique était rapide et tout le temps en descente (je prenais systématiquement le pont Miguel Grau à contresens ce qui m'évitait une bonne côte !) le retour à l'école en début d'après-midi c'était une autre histoire. Il fallait remonter 7 km et presque 200 m de dénivelé. Malgré les « Massas Critiquas » les aménagements cyclables d'Arequipa se résument à seul mot : **NADA !** Rien ! Aucune bande ou piste aucun stationnement et on m'a dit que si on garait un vélo dans la seule rue piétonne et commerçante de la ville la police municipale pouvait l'envoyer à la fourrière ! Si : un petit bout de piste à double sens qui aboutit à un rond-point très fréquenté et c'est tout ! Quant à la circulation automobile c'est le chaos généralisé : ils avancent au milieu du carrefour lorsque le feu passe au vert même si ils ne peuvent pas le dégager. Le résultat de gigantesques embouteillages qui font que finalement ils ne peuvent pas rouler vite ce qui rend la ville peu dangereuse. Par contre la pollution est une vraie horreur avec les « collectivos » diesel qui lâchent des nuages noirs derrière eux.

Mais c'est malheureusement le seul transport public qui existe.





Après 1 mois de volontariat, je quitte Arequipa en direction du Chili pour arriver juste le 10 janvier à **Arica** pour échapper au rallye Dakar qui arrive à Tacna au Pérou dans l'après-midi du 10. Je suis arrivé de nuit chez Daniel un ami suisse marié à une Chilienne rencontré lors d'un précédent séjour. Les formalités d'entrée au Chili sont assez laborieuses car ils sont en particulier très stricts sur l'importation de produits alimentaires pour protéger leur agriculture.

A part les conserves en boîte rien ne doit passer ! Alors ils fouillent tous les bagages Au Chili, c'est la même langue qu'au Pérou par contre ils respectent le code de la route et les autres usagers y compris les cyclistes. Je vais suivre la route 5 jusqu'à Iquique en plein désert d'Atacama. A la frontière péruvienne, le premier panneau kilométrique indique 2080 à partir de Santiago ! A part les cailloux, les mines et les télescopes rien n'y pousse. Je fais plusieurs bivouacs sous un ciel fabuleux avec parfois une vue imprenable sur les Pléiades pourtant au raz de l'horizon nord. Pour avoir de l'eau, il suffit de faire signe aux automobilistes ou aux camionneurs avec une bouteille vide et certains s'arrêtent. Parfois j'aurais même un repas ! Après Iquique je prends la route 1 qui suit la côte jusqu'à Antofagasta le port du cuivre mais avec des bons dénivelés cumulés. En effet ils tracent des routes droites comme des i au milieu du relief. Certains tronçons sont autoroutiers officiellement interdits aux vélos mais en fait tolérés car il n'y a pas d'autres routes. J'ai franchi plusieurs péages avec la présence des carabiniers sans aucun problème. Comme c'est interdit les vélos ne payent pas, c'est logique, non ? Mais dans l'ensemble les routes sont excellentes avec bas-côtés très larges ou on peut rouler en sécurité. Après Antofagasta, je fais une étape à Chañaral en camion stop car il y a un passage à plus de 3000 m d'altitude et que je n'ai plus beaucoup de temps pour arriver à ma destination finale l'**Observatoire astronomique « El Sauce »** en prévision de l'éclipse totale de soleil du 2 juillet 2019. A Chañaral, je serais réveillé pendant la nuit par un petit tremblement de terre mais le propriétaire de l'hôtel me dit le lendemain matin que c'est juste un « tremblor » c'est à dire rien du tout ! A La Serena, je vais dans un hôtel tenu par une française et c'est une adresse exceptionnelle : les chambres sont toutes décorées avec goût et portent des noms de vents et je suis dans la chambre Autan ! Le petit déjeuner est copieux et fait maison. Et pour un prix raisonnable compte tenu du coût de la vie élevé au Chili. C'est « La sombra del Vientos » Après j'arrive au village de Fundina dans la très agréable vallée du Rio Hurtado où je suis reçu chez Wisping, l'entreprise qui fournit l'accès internet très haut débit à l'observatoire. Je ferais les derniers km vers l'observatoire en 4X4 car la piste d'accès est impraticable avec mon trike très chargé. L'observatoire « EL Sauce » est une ferme de télescopes qui fournit l'infrastructure nécessaire pour que les utilisateurs amateurs ou professionnels puissent accéder à leur instrument depuis n'importe où. Le ciel y est fabuleux et je découvre avec plaisir les Nuages de Magellan, 2 galaxies satellites de notre Voie Lactée invisibles depuis l'hémisphère nord. J'y passe 3 ou 4 nuits et je rentre à Lima au Pérou par le bus pour reprendre l'avion pour rentrer en France. Je laisse mon vélo et du matériel sur place pour revenir en juin 2019 pour l'éclipse et de nouvelles aventures avec mon tricycle couché.



Je dédie cet article à Lance, fils de Lucho et d'Aricellia décédé le 6 janvier 2019 à l'âge de 12 ans dans les environs de Trujillo au nord du Pérou chez qui j'ai été reçu en 2011 pendant 1 semaine. Lance a été tué par un chauffard alors qu'il s'entraînait pour une compétition cycliste. J'ai connu Lance alors qu'il avait 4 ans et il roulait déjà sur un petit vélo. J'étais au Pérou lors de ce dramatique accident.

Pierre Virlogeux - adhérent 2P2R

### Pour la piétonnisation du Pont Neuf et de l'axe rue de Metz/rue de la République

Une nouvelle mobilisation a réuni le mardi 17 septembre 2019 environ deux cents militants qui demandaient la création de nouveaux espaces pour les piétons et cyclistes, en particulier pour le Pont Neuf, la rue de Metz, la rue République, la Halle aux Grains et Saint Cyprien. L'espace dédié aux modes motorisés est vaste, une partie peut être réaffectée. Pour réussir, une Zone à Trafic Limitée (ZTL) devrait être mise en place : seuls les habitants, livreurs, abonnés de parking et exceptions seraient autorisés à y pénétrer.



### Balade nocturne vintage



Pour cette balade nocturne "vintage" de fin septembre, ils avaient tous revêtu leurs plus beaux habits d'antan et sorti leurs vieux biclous; une bonne ambiance de balade qui s'est achevée aux Halles de la Cartoucherie, avec un concert Swing et apprentissage du Lindy Hop.



### Opération de marquage de pistes cyclistes avec ANVCOP21



Une opération nocturne a eu lieu en septembre rue du Pont Guillemery pour marquer avec de beaux pochoirs une voie de bus et piste cyclable, hélas très vite effacée par les services municipaux.

Ceci a suggéré le dessin ci-contre dans une revue et une proposition de l'un de nos adhérents de Muret pour faire des pistes "auto-portées".



### Remise des prix AYAV 2019

Nous vous avons relaté dans notre dernier numéro le gros succès 2019 de l'opération AYAV avec la mention des lauréats, en particulier **OTCE**, **Tisséo Collectivités** et la **Météopole** pour les entreprises, **Castelginest** avec l'école maternelle du centre, et **Tournefeuille** avec le collège Léonard de Vinci.

La remise des prix a eu lieu le 24 septembre 2019 à la Maison du Vélo.



# PARKING DAY

Render  
l'espace public!

## Parking Day à Ancely le 20 septembre 2019

Vendredi 20 septembre, en sortant de l'école nous avons rencontré un espace public pour jouer, pour dessiner et pour papoter à l'ombre des parasols en se rafraîchissant d'un verre de sirop... Il y a là d'habitude sept emplacements de stationnement, récemment devenus payants. Mais ce jour-là, c'était différent, c'était le Parking Day !



Pour la première fois cet événement annuel mondial était célébré dans le quartier d'Ancely. Avec 2Pieds2Roues, la MJC Ancely, des parents d'élèves de la FCPE, des membres de l'ADEQVAAR et le soutien moral et matériel de la Maison du Vélo, de la ludothèque ALLEE, de la bibliothèque municipale, et de la crèche Gribouille, de nombreux habitants, petits et grands se sont retrouvés pour profiter d'un moment de détente, de convivialité, et de réflexion sur cet espace récupéré.

Il faut dire que la décoration était soignée : de belles affiches colorées pour interpeller, des fleurs, des panneaux pour informer et de quoi personnaliser sols et murs avec des craies et des pochoirs. Côté mobilier : des transats et des parasols, des bacs de livres, des coussins, des grands jeux et des plus petits, ... une féérie !



Un parking à Ancely

Les participants de la Transtoulousaine le connaissent maintenant : Ancely est un quartier périphérique de Toulouse, blotti au creux du Touch et de la Garonne dans un écrin de verdure, entre le CHU de Purpan et la zone aéronautique de Blagnac. Les habitants y subissent les nuisances de l'aéroport et des autoroutes et ne peuvent pas se déplacer facilement à pied et à vélo car les rues ne sont pas aménagées et les droits des piétons sont bafoués. Alors que ces dernières années, de nouvelles constructions sortent de terre sur chaque lopin disponible, l'école et les voies de circulation sont saturées, le stationnement se fait de plus en plus sauvage et les espaces publics restent toujours de bien mauvaise qualité.

Le 20 Septembre pourtant, une place du quartier a été imaginée, rêvée, dessinée, arpentée, le thème choisi pour l'événement et affiché en grand était : QUE VOYEZ-VOUS ICI ? ce fut l'occasion de discuter tranquillement, de la place que ça prend et des problèmes que ça pose, la voiture, en ville.

Merci à tous les participants !



Claire Vitorge - 2P2R

# CYCLO-TRAVAIL

*Le vélo, mon outil de travail*

## Babé, assistante maternelle et son vélo cargo

Dans le numéro précédent, nous vous parlions des « Alchimistes » qui collectent les bio déchets à vélo. Aujourd'hui, c'est Babé, assistante maternelle et son vélo cargo que j'ai rencontrée.

Je la croisais souvent, dans mon quartier, pédalant tranquillement avec ses trois bambins dans la caisse à l'avant.

Un jour, je me suis décidée à l'aborder.

**2P2R** : Babé, quelle est ton activité professionnelle ?

**Babé** : Je suis assistante maternelle ; je garde actuellement 3 enfants que j'ai eu à 4 mois et qui en ont maintenant 19. Je fais ça depuis 2012, dans le quartier des Ponts Jumeaux

**2P2R** : Quel est l'usage de ton vélo cargo dans ton activité professionnelle ?

**Babé** : Je m'en sers pour transporter les enfants. Quand ils étaient bébés, je les installais dans des sièges baquet et maintenant, ils sont assis. Je les amène tous les matins au centre ville pour participer à des activités destinées aux tout-petits.

Et le soir, je les ramène à Compans, où leurs parents qui travaillent dans le quartier les récupèrent. Cela leur évite des déplacements.

**2P2R** : Depuis quand utilises-tu ce vélo cargo ?

**Babé** : Depuis que j'exerce en tant qu'assistante maternelle, j'ai toujours utilisé le vélo. Au début, je gardais un seul enfant ; j'utilisais donc un simple vélo avec un siège bébé. Quand j'ai eu les 3 agréments, j'ai acheté le vélo cargo. J'ai dû faire un crédit, comme si j'avais acheté une voiture d'occasion ; J'ai pu bénéficier d'une aide de 200€ pour l'achat d'un VAE.

**2P2R** : Comment s'est passée la prise en main de ce vélo cargo ?

**Babé** : Au début, j'ai eu un peu de mal avec le gabarit ; d'ailleurs, il y a quelques éraflures sur les côtés ! Mais aucun problème de conduite ; je fais du vélo depuis toujours et, avec l'assistance électrique, la conduite est facile.

**2P2R** : Comment réagissent les enfants ?

**Babé** : Ils sont habitués, je les transporte ainsi depuis qu'ils ont 4 mois. Ils sont ravis. Ils peuvent regarder tout autour, en profiter. En ce moment, ils découvrent les décors de Noël. Je pense que pour eux, c'est vraiment très agréable. Et, l'été, on enlève la protection pour la pluie c'est la joie !

**2P2R** : Et du côté des parents ?

**Babé** : Aucune réticence. Ils sont contents que leurs enfants soient transportés de cette manière et me font totalement confiance. Une des mamans transporte aussi sa fille en vélo.





**2P2R** : Quelles difficultés rencontres-tu ?

**Babé** : Du côté des conducteurs de voiture, ce n'est pas toujours facile. J'essaie d'emprunter le plus possible des pistes vertes, mais, parfois, je suis obligée de monter sur le trottoir et je me fais incendier par les piétons!

Parfois aussi dans les couloirs de bus. Il faudrait vraiment plus de pistes protégées pour les vélos. J'ai vu comment ça se passe en Finlande et même à Barcelone...c'est très facile de circuler!

A Toulouse, il y a encore beaucoup à faire pour améliorer la situation!

Je suis confrontée aussi aux remarques des piétons. Je me suis même faite agressée physiquement par des piétons que je klaxonnais pour passer rue des Lois. Ils m'ont bousculée avec le vélo.

*Ndlr : il y a encore du boulot pour expliquer l'usage des espaces partagés !*

**2P2R** : Et pour garer ton vélo cargo?

**Babé** : Je n'ai pas trop de difficultés pour trouver de la place. Parfois, j'utilise un emplacement voiture. Je l'attache avec l'antivol intégré.

**2P2R** : Penses-tu que c'est suffisant ?

**Babé** : Non, mais c'est difficile de l'attacher à un arceau avec un U, vu le volume. Alors, je fais confiance à la vie ! Et, à la maison, j'ai un garage.

**2P2R** : Et l'entretien de ton triporteur?

**Babé** : Je le fais faire deux fois dans l'année. Je fais appel à une réparatrice qui se déplace à vélo. Elle vient me faire l'entretien à la maison. C'est super! Il m'est même arrivé de crever en ville avec les enfants. Je l'ai appelée et, trois quart d'heure plus tard, le temps que je me balade au parc avec les enfants, c'était réparé!

*Ndlr : vive les femmes !*

**2P2R** : Comment pourrais-tu faire ces trajets avec les enfants si tu n'avais pas ce vélo ?

**Babé** : En poussette ! Mais ce serait la galère car il est obligatoire de plier la poussette dans le bus, alors, une poussette à 3 places, tu vois le travail ! il faudrait tout faire à pied. Donc, je ne pourrais pas faire tous ces déplacements. Le vélo me permet de faire beaucoup plus de choses avec les enfants.

**2P2R** : Et en voiture ?

**Babé** : Je n'y pense même pas, du reste, je n'ai pas de voiture, je ne me déplace qu'à vélo et faire ce trajet en voiture, je n'imagine même pas !

**2P2R** : Penses-tu que les enfants dont tu t'occupes vont être sensibilisés à l'usage du vélo?

**Babé** : Je l'espère, je pense que cela va leur donner envie.

**2P2R** : Connais-tu d'autres assistantes maternelles qui transportent leurs petits à vélo?

Non, je crois que je suis la seule.

....voilà qui va susciter des idées chez nos lecteurs!!

Claire Levesque - 2P2R

### *Castanet , le renouveau!*

L'antenne de Castanet animée par Olivier PECH était un peu en sommeil ces dernières années. Avec le support d'Olivier, un nouveau référent, Patrick DEL TEDESCO s'est proposé de la re-dynamiser, le challenge est en cours:

- Dès le 8 novembre, première réunion avec le maximum d'adhérents 2p2r de Castanet, pour initier la constitution d'un petit noyau d'actifs et fixer les objectifs de l'antenne.
- Première alerte lancée vers la mairie (via une démarche administrative simplifiée) pour signifier le non respect de la loi LAURE sur les nouveaux aménagements de la RD813; recours à suivre ou pas en fonction de la réponse de la mairie.
- Réunion participative avec la mairie pour choix du mobilier urbain et définition d'emplacements pour des supports vélos dans le cadre d'une prévision d'achat 2020.
- Projet de faire une balade vélo avec les candidats des municipales 2020 et les parents d'élèves en janvier 2020 afin de lister les points noirs de circulation.

Pour contacter Patrick DEL TEDESCO : écrire à [velo.castanet@free.fr](mailto:velo.castanet@free.fr)



### *Une nouvelle antenne à Muret!*

Des candidats motivés pour développer les modes actifs sur Muret se sont rencontrés lors du salon EcoMobilités de septembre dernier: Eric JOURDAIN a accepté d'animer cette nouvelle antenne qui a été créée mi novembre.

- L'annonce de cette nouvelle antenne a été accueillie très favorablement, le maire s'en félicitant lui-même à l'occasion d'une première rencontre lors d'un comité de quartier.
- Une première promotion lors du marché a permis de commencer à faire connaître l'antenne et d'obtenir plus de 100 réponses à l'enquête du baromètre des villes cyclables.
- La prochaine étape consistera à exploiter l'enquête du baromètre des villes cyclables pour mieux cerner les attentes des citoyens de Muret en vue de compléter le schéma directeur local et de pouvoir rencontrer les élus et techniciens en charge de ce dossier.

Pour contacter Eric JOURDAIN : écrire à [muret2p2r@gmail.com](mailto:muret2p2r@gmail.com)





## Un nouveau relai 2P2R à Odars avec l'association Echo Papillon!

L'association "Echo Papillon" développe des projets écologiques et solidaires sur la commune d'Odars. Plusieurs thèmes sont abordés: le pédibus, des haies champêtres, un verger partagé, le recensement des arbres remarquables et le développement de la mobilité douce.

Martine GARENQ de l'association Echo Papillon nous a proposé de relayer les actions de 2P2R, avec comme objectifs:

- Créer une piste cyclable/pédestre: possibilité de relier Odars aux communes limitrophes et notamment à St Orens/Éscalquens pour atteindre Toulouse sans voiture.
- Parcours interne Odars: favoriser la pratique sécurisée du vélo et de la marche au sein du village.

En tant que première étape, une consultation citoyenne va être mise en place pour interroger les citoyens d'Odars et des communes limitrophes sur leurs attentes concrètes concernant les mobilités douces.

Pour contacter Martine GARENQ : écrire à [echopapillon@protonmail.com](mailto:echopapillon@protonmail.com)



CA de Echo Papillon (M Garenq à gauche)

## Cornebarrieu fait son marché!

L'antenne 2P2R de Cornebarrieu a été créée en Juin 2019, notre référente est Florence RAHAL

L'antenne de Cornebarrieu cherche à se faire connaître mais elle n'a pas été invitée lors du forum des associations de septembre dernier!

Qu'à cela ne tienne, elle s'est faite une place le dimanche 27 octobre lors du marché dominical à la place du Boiret, pour faire parler d'elle !

Au marché, des bénévoles avaient pour but de faire connaître l'association, promouvoir la marche à pied et le vélo, et identifier les freins et difficultés rencontrés au quotidien dans la commune.

Un atelier gratuit d'entretien de vélo a été proposé lors de cette matinée, et plusieurs visiteurs du marché, venus à vélo en ont profité. Parmi eux, Sabrina, qui déclarait pendant qu'on s'occupait de son vélo : «Je suis venue au marché à vélo et les bénévoles de l'association m'aident à faire un petit coup d'entretien. Je vais être plus motivée pour utiliser mon vélo».

L'association prévoit d'autres actions comme celle-ci, avant les beaux jours.

Pour contacter Florence RAHAL : écrire à [cornebarrieu.2p2r@free.fr](mailto:cornebarrieu.2p2r@free.fr)



2P2R au marché à Cornebarrieu

# INAUGURATION DE LA SAUSSE

*2 quartiers enfin bien reliés!*

## Inauguration de la passerelle de la Sausse (L'Union-Toulouse) et prolongements demandés

Le 24 Novembre 2019 Toulouse Métropole a inauguré une passerelle piétons-cycles sur la Sausse, affluent de l'Hers, pour relier le réseau vert de l'Union et son réseau cyclable, à Toulouse.

Elle relie le chemin vert en castine qui fait le tour du lac de l'Union au chemin de Gabardie à Toulouse à 1,3 km du métro.

Plus de 80 cyclistes étaient présents, dont 50 partis en cortège de la grande Halle de l'Union.

Cette passerelle permettra des boucles à pied et à vélo autour de la Sausse (promenades loisirs), mais elle ouvre surtout un itinéraire pour le vélo quotidien, utilitaire, entre l'Union et la zone d'activité de Balma-Gramont et le terminus de la ligne A du métro.

Cette belle passerelle métallique de 3 m de large et 25 m de long a coûté 450000€, mais cela inclut le raccordement côté Toulouse, avec deux rampes d'accès, ainsi que la réfection complète de 200 m du chemin de Gabardie : celui-ci est transformé en vraie rue avec une chaussée de 6 m de large, alors qu'en allant vers Toulouse c'est un chemin rural étroit encore bordé par des fossés.

La Mairie de l'Union, l'antenne 2P2R de l'Union, les référents 2P2R des quartiers 4.2 et 3.3, demandent à Toulouse Métropole d'aménager le chemin de Gabardie jusqu'au métro, avec piste cyclable à créer jusqu'au carrefour rue Vasseur.

Au-delà, dans la zone d'activité, 2P2R demande à court terme la réfection ou modification des bandes cyclables existantes, et à terme la création d'une Voie Verte au bord de l'Hers, parcours agréable sans voitures qui passera sous les ponts de la D112 (route de Lavaur) pour un accès direct au métro.

2P2R demande aussi le prolongement vers le nord, avec la création d'une Voie Verte des Berges de l'Hers entre Toulouse et St-Jory (19 km).

Le premier tronçon de cette Voie Verte se situe sur l'Union, sur la rive droite de l'Hers, entre le pont de la D888 à Toulouse et le pont de la D64C à Launaguet, en passant devant le nouveau quartier urbanisé de la Violette (2,6 km).

Voir les demandes 2P2R dans le [dossier SDCA](https://velomax.2p2r.org/websig/lizmap/www/) (<https://velomax.2p2r.org/websig/lizmap/www/>)



Julien Savary - 2P2R

### Les Balades du dimanche - Janvier à Juin 2020

- **12 janvier : musée INGRES – BOURDELLES à Montauban** : déplacement en train pour aller visiter le tout nouveau musée Ingres et Bourdelle. S'il fait beau, retour complet ou partiel par le canal.
  - **26 janvier : exposition Goya à Agen** : Depuis la gare de Valence d'Agen, nous roulerons une vingtaine de kilomètres le long du canal pour rejoindre Agen et l'exposition Goya.
  - **1er février : Festival « La Roue Tourne » à Roques sur Garonne**. Convergence cycliste depuis plusieurs points de Toulouse pour rejoindre Roques et le festival.
  - **1er ou 8 mars Ciné-balade** (en attente de confirmation) En partenariat avec les cinémas Utopia une balade qui associe vélo et cinéma.
  - **Dimanche 15 mars : au fil de l'eau de la Garonne** : A la découverte de nouveaux trajets du côté sud de la Garonne. Balade courte (pour permettre d'aller voter) et facile. Départ de la place du Capitole.
  - **29 mars : Caraman par les crêtes du Lauragais** : Belle balade un peu vallonnée au départ de Toulouse et à travers le Lauragais habillé aux couleurs du printemps.
  - **18 et 19 avril : D'Albi à Montauban en longeant le Tarn** : Les deux grandes villes et leur ribambelle de petites sœurs Gaillac, Lisle sur Tarn, Rabastens, Buzet, Villemur, toutes de briques roses. Le train à St Sulpice offre 3 possibilités et une ou deux journées de vélo.
    - o Samedi 18 : Albi-St Sulpice/Tarn
    - o Dimanche 19 St Sulpice – Montauban
    - o Le weekend complet avec nuit à St Sulpice
  - **3 mai : Les chemins des Droits de l'homme** : D'Albi à Castres par la voie verte des Chemins des droits de l'Homme. Passage et visite du très beau village de Lautrec.
  - **10 mai : Auch et le musée des Amériques à Auch** : Depuis la gare de Gimont, vers la belle ville d'Auch. Visite de la ville et du musée des Amériques
  - **16 et 17 mai : Montpellier - Sète - Agde** : Un petit week-end pré-estival sous le soleil languedocien. Départ de Montpellier, nuit à Sète, fin du périple Agde.
  - **31 mai : Carcassonne – St Hilaire** : Au départ de Carcassonne, balade qui ne devrait pas dépasser les 50 km, sans difficulté particulière. Visite et découverte du très pittoresque village de Saint Hilaire.
  - **7 juin : Balade en pays d'Olmes** : au départ de Foix nous profiterons d'une belle boucle dans le piémont pyrénéen pour découvrir le site historique de Montségur.
  - **28 juin : La fête des moulins** : Au départ de la gare de Muret, la tournée des Moulins de la région dont celui de Montbrun Lauragais qui fonctionne.
  - **Le vélo musical** : (en attente de date) Comme chaque année nous accompagnerons la jolie balade entrecoupée de concerts. Sortie organisée par l'association l'APOIRC pause musicale.
- Attention : des modifications peuvent intervenir dans la programmation jusqu'à la veille de la balade, pensez à toujours regarder le [site internet des balades du dimanche](#), il est régulièrement mis à jour.

Joëlle Monchazou Monteil - 2P2R Balades du dimanche

# INFO

## Partenaires

Les vélocistes partenaires de 2P2R offrent des réductions aux membres de 2P2R sur présentation de leur carte d'adhérent Profitez-en !



39 av Étienne Billières  
8% de remise sur vélos,  
accessoires, main d'œuvre.



10 rue Rivals  
5 % de remise, à  
compter de 100 €  
d'achats



13 rue Arnaud  
Bernard  
10% sur les  
accessoires vélo



9 rue Rivals  
5% sur tous les vélos



35 bis route de Toulouse  
Cornebarrieu  
5% de remise sur l'achat d'un vélo  
5% de la valeur du vélo remisé  
en bon d'achat



9, rue d'Hélios, l'Union  
10% sur tous les articles  
hors promotion



la capture des lucioles  
10 % sur les prix plein  
tarif indiqués sur  
www.lacalu.fr



170 Rue de Périole  
10 % sur l'achat de cycles  
10 % sur entretien-réparation



185, avenue des États Unis  
10% sur les vélos  
électriques et les articles  
vélos



33, avenue Crampel  
5% de remise



4 rue des Braves  
10% de remise



4 Rue Jean Suaou, Toulouse  
1 Allée des Corbières,  
Colomiers  
5% sur les vélos (+accessoires)



164 Route de Revel  
10% de remise sur  
accessoires et atelier

### **Inauguration de la piste cyclable-Voie Verte de Roquefort-sur-Garonne à Salies-du-Salat à (8 km), un élément de la V81 à prolonger !**

Le 22 Septembre 2019 le Département de la Haute-Garonne a inauguré une Voie Verte de 8 km qu'il a aménagée sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée entre Roquefort-sur-Garonne et Salies-du-Salat.

Les cyclistes de Deux Pieds Deux Roues, délégation de l'AF3V, qui avaient demandé ce tronçon de la Véloroute V81 un an avant (balade avec 30 cyclistes) étaient présents à l'inauguration, pour applaudir, et demander le prolongement dans la vallée sur 10 km, pour rejoindre l'Ariège et avancer vers une Voie verte de la vallée du Salat, longue de 35 km, entre Roquefort et St-Girons (il existe une Voie Verte de 12 km entre part-Bonrepaux et Saint-Lizier).



120 cyclistes pour l'inauguration

L'organisation par le Département a été parfaite, avec café au départ, balade sécurisée de 22 km, point café à mi-parcours avec explications sur le canal de St-Martory, buffet offert à l'arrivée avec des produits locaux. La pluie a été faible.

Plus de 150 cyclistes étaient présents.

Jean-Michel Fabre, Vice-Président, et Julien Klotz, Conseiller Départemental, ont parlé :

- des projets cyclables dans la vallée du Salat et de cette piste cyclable (en réalité une Voie verte) qui fait l'unanimité localement,
- du projet TransGaronna au sud de Chaum, qui ira jusqu'en Espagne

Voir article du CD31 : <https://www.haute-garonne.fr/actualites/trans-garonna-relier-toulouse-aux-sources-de-la-garonne-velo>.

- des actions du Département pour le réseau Express Vélo dans le Muretain avec 10 millions € prévus

Hélas, on espérait qu'ils annonceraient un prochain tronçon dans la vallée du Salat, il n'en a rien été ... mais nous l'avons appris plus tard : le Département va aménager en 2020 un 2ème tronçon de 5km entre His et Castagnède, limite avec l'Ariège !

Le tronçon central avec la traversée de Mane est complexe, car la déviation routière prévue emprunterait la voie ferrée... il sera réalisé en dernier.

Voir la fiche descriptive du site AF3V : <https://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=589#>

Julien Savary - 2P2R Délégation AF3V

### BALADES A VELO TOULOUSAINES

#### N° 95 – Scandibérique de Mont-de-Marsan à Tartas

Distance aller : 35km

Difficultés : des passages non revêtus, des montées et 5km bruyants le long d'une voie express.

Balade sur la Véloroute EV3 Scandibérique (Véloroute des Pèlerins) avec un jalonnement officiel clair, mais quelques difficultés au départ.

Départ : Mont-de-Marsan (Pont G. Halimi) (Km 0).

L'itinéraire suivi est jalonné comme Scandibérique. La sortie de Mont-de-Marsan se fait d'abord en longeant la Midouze sur les quais -beau passage où l'on voit une passerelle mobile qui monte en cas de crue- puis en montant par des rues jusqu'à l'église de St-Pierre-du-Mont (Km 2,4). Ensuite la Véloroute descend et va traverser la base de loisirs du Marsan, sur un sentier pédestre-VTT, avec des passages en terre et des montées raides, sur 1km. Traversée ombragée.

A la sortie de la base de loisirs, la Véloroute suit un chemin peu circulé qui longe de près, pendant 4km, la D824, voie express à 2 fois 2 voies. Ce passage respecte les normes de sécurité mais il est inintéressant, bruyant et en plein soleil, et on a du mal à comprendre pourquoi l'itinéraire ne passe pas dans la forêt toute proche. Après St-Perdon (où en 2019 il y a encore un passage en terre sur 300m), et un passage le long de la D824 circulée, on arrive enfin à Campagne, petit village avec services (eau, toilettes) (Km 14). Ensuite la Véloroute fait un joli détour de 5km à l'intérieur de la forêt landaise. Ce parcours est très agréable, plat et tranquille, et il conduit à Meilhan (Km 22).

Après une nouvelle ligne droite sur une route la D364 (prudence), on continue à nouveau sur des chemins peu circulés à travers les champs de maïs et les bois, et l'on arrive à la chapelle romane de Carcarès-Sainte-Croix, isolée sur un coteau, en pleine nature (Km 26,6). Par un chemin vallonné on rejoint le village de Carcarès-Sainte-Croix, qui offre, devant la Mairie et l'église, une aire d'arrêt complète : eau, toilettes, tables, abri couvert, boîte à livres, ... Après une dernière montée, et une longue descente, la Véloroute arrive à Tartas, au bord de la Midouze (Km 34,6 au pont). On trouve des points d'eau au bord de la rivière, aux Allées Marines, sur la place où a lieu le marché le Samedi matin.



La chapelle de Carcarès-Sainte-Croix

Julien Savary - 2P2R Délégation AF3V

# Meilleurs Voeux 2020! à vos agendas

5 avenue Collignon  
31200 Toulouse  
<https://www.2p2r.org/>  
Mél : [contact@2p2r.org](mailto:contact@2p2r.org)  
Tél / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :  
le mercredi de 17h à 19h

Fédération française des Usagers  
de la Bicyclette : FUB  
12 rue des Bouchers  
67 000 Strasbourg  
[www.fub.fr](http://www.fub.fr)  
Mél : [contact@fub.fr](mailto:contact@fub.fr)  
Tél : 03 88 75 71 90

Conception & Publication  
Didier Joint

## RÉUNIONS (ouvertes à toutes et tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 à la Maison du vélo, 12 boulevard Bonrepos à Toulouse (face à la gare Matabiau).  
Prochaines dates : 29 janvier, 26 février, 25 mars, 29 avril, 27 mai, 24 juin 2020.

## BALADES NOCTURNES

Toutes les infos et agenda sur : <http://bntoulouse.wordpress.com>

## BALADES DU DIMANCHE

Programme détaillé sur : <https://www.2p2r.org/balades-guides/>  
Prochaines dates : 26 janvier : exposition Goya à Agen, 1er février : Festival « La Roue Tourne » à Roques sur Garonne, 1er ou 8 mars Ciné-balade (en attente de confirmation), 15 mars : au fil de l'eau de la Garonne, 29 mars : Caraman par les crêtes du Lauragais, 18 et 19 avril : d'Albi à Montauban en longeant le Tarn

## Et aussi...

*Festival "La Roue Tourne" à Roques sur Garonne les 31 janvier et 1er février  
Manifestation du vendredi 28 février en fin de journée : pour une véritable  
priorité aux modes actifs à Toulouse et son agglomération !  
Assemblée Générale de 2P2R le 29 février à 14h30  
Municipales Toulouse - invitation des candidats le 29 février à partir de 16h30  
les "bonus" de la Transtoulousaine, cf page 11*